CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN (C.E.B.)
INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION LE CHANT D'OISEAU
(I.A.J.P. / C.O.)
« En effet, avec la terre, la principale ressource de l'homme, c'est l'homme lui-même. »
(Jean-Paul II, Centesimus annus, 32)

APPEL DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX/CHANT D'OISEAU

ANNEE 2026

THEME DE L'ANNEE

ETAT DE DROIT, ALTERNANCE POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

THEME DU SYMPOSIUM

DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT : L'AFRIQUE FRANCOPHONE A LA CROISEE DES CHEMINS

04 B.P. 578 COTONOU /BENIN TEL. (229) 21 30 51 59 – 21 30 29 30 Fax. (229) 21 30 99 62 E-mail : iajp-benin@hotmail.fr / directeur.iajpco@gmail.com / www.iajp.net
IAJP CO (Bank of Africa – IBAN : BJ061 01002 00726 5800 007-27 SWIFT : AFRIBJBJXXX)
IAJP CO (ECOBANK BÉNIN – IBAN : BJ062 01005 2011 243 90501-33 SWIFT : ECOCBJBJ) – IFU N° 3201200520318

Pendant toute une année, l'IAJP/CO a réfléchi sur la thématique de « l'Etat de droit, alternance politique et développement en Afrique ». Le symposium qui s'achève sonne le glas de cette année et nous ouvre à de nouvelles perspectives pour notre Eglise au Bénin, pour notre pays le Bénin et surtout pour l'Afrique francophone.

Nous avons réfléchi tous ensemble sur le thème **« démocratie et développement : l'Afrique francophone à la croisée des chemins »**.

Il est indéniable aujourd'hui, ainsi que nous l'avons vu dans les différentes interventions de ce symposium que le Bénin comme plusieurs pays de l'Afrique francophone réalisent des performances graphiques économiques remarquables avec des capitales métamorphosées. Toutefois, cette expansion et ces performances divorcent avec la réalité et la concrétude du quotidien des habitants des banlieues, des périphéries et du Bénin profond. La pauvreté ne cesse de tendre la main à la misère et les inégalités structurelles semblent s'imposer comme une contre-flagrance. Le constat est donc indubitable : la destinée de nos nations est réduite à des courbes et à des performances économiques qui négligent la question du pouvoir d'achat, le panier de la ménagère, la liberté de conscience, la légitimité, la justice sociale et le droit à la participation. En clair, on note une dissension profonde entre démocratie et développement humain intégral. C'est pourquoi, nous sommes tous ensemble, acteurs politiques, institutionnels, universitaires et citoyens, conviés à une réflexion approfondie sur les liens indissociables entre démocratie, État

de droit, alternance politique et développement humain intégral en Afrique francophone.

L'Afrique francophone est, certes à la croisée des chemins, mais devons-nous renoncer aux bienfaits humains de la démocratie sous prétexte de l'urgence économique ? Ou devons-nous réinventer les institutions pour placer la personne humaine au centre de tout projet ? La réponse est évidente et sans ambages : **rétablir l'homme dans sa consciente dignité et lutter ensemble contre les injustices sociopolitiques**. Que faire donc en ce sens ?

1. Le premier des défis à relever est de replacer l'homme au centre de tout, en puisant dans la richesse de la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE) notamment sur les principes universels de la loi naturelle que l'Eglise recommande avec insistance : **le respect de la dignité humaine, la promotion du Bien Commun, des principes de solidarité, de subsidiarité et de participation collective**. La Doctrine Sociale de l'Eglise en son numéro 132 affirme à cet effet : **« une société juste ne peut être réalisée que dans le respect de la dignité transcendantale de la personne humaine. Celle-ci représente la fin dernière de la société, qui lui est ordonnée : ''Aussi l'ordre social et son progrès doivent-ils toujours tourner au bien des personnes et non l'inverse''** ».

« Dans la vie économico-sociale aussi, il faut honorer et promouvoir la dignité de la personne humaine, sa vocation intégrale

et le bien de toute la société. C'est l'homme en effet qui est l'auteur, le centre et le but de toute la vie économico-sociale ». Ce disant, la Constitution pastorale du Concile Vatican II *Gaudium et Spes,* en ces mots au numéro 63§1, rappelle que l'homme doit être au Centre de toute la société et de toute action politico-économique. Ainsi, le développement humain intégral doit être la fin dernière des politiques publiques nationales. A côté des performances économiques exhibées, plusieurs localités au Bénin et d'autres dans certains pays de l'Afrique peinent encore à avoir les besoins humains les plus élémentaires. L'inflation ne cesse de s'accroitre et les peuples vivent dans une dynamique de survie constante à la lisière de l'infortune.

2. La vie économique de nos sociétés et les projets économiques sont appelés à allier développement d'infrastructure, promotion de la culture, approfondissement des savoirs, essor de l'industrie, construction des aires de loisirs et le bien-être réel renouvelé : accès à l'eau potable, à l'électricité, à une alimentation décente et aux soins de santé élémentaires. De ce point de vue, l'accès aux services sociaux de base pour tous devra rester au cœur des priorités budgétaires conséquentes avec la nécessité d'un cadre d'arbitrage technique juste, pertinent et idoine qui permettra d'offrir une vie digne à chaque citoyen. Ce cadre budgétaire portera en priorité le financement à la santé, à l'éducation, à la protection sociale et à la sécurité humaine. En clair, **« il faut préconiser une régulation raisonnable du marché et des**

initiatives économiques, selon une juste hiérarchie des valeurs et en vue du bien commun » CEC n°2425.

3- **« L'objet de l'économie est la formation de la richesse et son accroissement progressif, en termes non seulement quantitatifs, mais qualitatifs : tout ceci est moralement correct si l'objectif est le développement global et solidaire de l'homme et de la société au sein de laquelle il vit et travaille. En effet, le développement ne peut pas être réduit à un simple processus d'accumulation de biens et de services. Au contraire, la pure accumulation, même si elle se faisait en vue du bien commun, n'est pas une condition suffisante pour la réalisation d'un authentique bonheur humain »** DSE n°334. Il est donc clair que toute politique économique ne saurait en aucun cas reléguer le principe du bien commun au second rang. Plusieurs pays africains malgré les efforts, continuent de sombrer dans le détournement de deniers publics censés servir au développement. Tout bien pesé, ce phénomène est assez souvent celé sous le couvert des réalisations infrastructurelles souveraines ou pour la noblesse dudit pays et son attractivité économique ou touristique. Or, une œuvre bonne soit-elle, à quoi elle servirait si les hommes et femmes pour qui elle est construite n'ont pas, au minimum, la faculté de régler leurs besoins élémentaires et vitaux ? Dans un pays, à quoi sert le progrès matériel quand il s'opère au prix de l'exclusion des plus

vulnérables et l'effondrement du pouvoir d'achat ? A quoi sert les infrastructures pharaoniques quand il y a un fossé abyssal entre les annonces officielles d'émergence et le quotidien des populations ?

4- Nous gagnerons à tenir en très haute estime le principe du bien commun et à y travailler réellement même si cela doit nous couter chers et très chers. De ce point de vue, les acteurs politiques, les acteurs économiques et sociaux, les différents corps constitués et organismes sont appelés à placer le bien commun, la solidarité, la subsidiarité et la destination universelle des biens au-dessus des intérets individuels et personnels. A cet effet, il faut amorcer des réformes courageuses et adopter une éthique dans la gestion des deniers publics. Car **« Si chaque communauté humaine possède un bien commun qui lui permet de se reconnaitre en tant que telle, c'est dans la communauté politique qu'on trouve sa réalisation la plus complète. Il revient à l'Etat de défendre et de promouvoir le bien commun de la société civile, des citoyens et des corps intermédiaires »** CEC 1910.

Par ailleurs, **« la liberté n'est pleinement mise en valeur que par l'accueil de la vérité : en un monde sans vérité, la liberté perd sa consistance et l'homme est soumis à la violence des passions et à des conditionnements apparents ou occultes. »** *Encyclique Centesimus annus* n°46. Le Pape Jean-Paul II dans ces mots, rappelle l'urgence de la promotion de la vérité et la transparence de la gouvernance publique et

privée. Ainsi, la liberté, le développement économique et l'enracinement démocratique exigent vérité et franchise. Le bilan des pouvoirs de ces dernières années en Afrique francophone révèle un abîme entre gouvernance et vérité. La démagogie devient de plus en plus manifeste même si elle est insidieusement infusée sous forme d'une volonté de rupture et de développement radicalisé. Ainsi, est-il primordial que l'Etat, avec pédagogie, assure et garantisse une communication transparente, claire et honnête sur l'état de l'économie, les chantiers publics, les contrats d'exploitation minière, les opportunités d'emploi. Tout ceci rétablira quelque peu la confiance des citoyens dans les institutions.

5- Relevons qu'aujourd'hui dans plusieurs de nos pays africains anglophones comme francophones, le système éducatif traverse une crise profonde qui est le décalage entre les enseignements jugés trop théoriques et les besoins réels et actuels du marché d'emploi. L'exigence de la bonne éducation et de la formation professionnelle ne sont plus à démontrer. Le Pape Jean-Paul II dans sa célèbre Encyclique *Populorum Progressio* au n°35 enseigne : **« On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social : aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim d'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments : un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir**

lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres ». L'Etat (les pouvoirs publics), les organismes publics comme privés ont le devoir d'œuvrer pour que les conditions d'une formation intégrale des citoyens des peuples soit assurée.

6- L'exigence d'un équilibre entre formation éducative et les besoins réels sur le terrain ne veut pas dire qu'il faut réduire l'éducation nationale à l'utilitarisme. Elle doit viser le bien-être plénier de la personne humaine. Le Bénin comme plusieurs pays africains doit repenser son système éducatif pour former des citoyens qui ont conscience de leur valeur, de leur potentialité, qui sont prêts à penser par eux-memes et participer activement à la construction de la société en proposant des solutions concrètes et perspicaces aux problèmes majeurs des cités. Il faut noter que tous les jeunes, surtout ceux des milieux les plus enclavés, n'ont pas une formation de qualité. Le développement humain intégral à pour vocation de prendre en compte aussi l'égalité d'instruction et mettre à disposition des centres éducatifs et écoles, les ressources humaines et financières indispensables pour atteindre l'être-plus et le mieux-être. Par ailleurs, nous avons tous pour devoir de valoriser le travail manuel et l'artisanat. La réalité tenace du taux de chômage sans cesse croissant, invite à éduquer les citoyens au changement

de paradigme et à déconstruire les stéréotypes qui dévalorisent l'enseignement technique et l'apprentissage artisanal. De plus, face à la crise de l'emploi, au chômage endémique, aux dérives du détournement et de la corruption, le système éducatif africain doit intégrer dans le chronogramme éducatif, les formations en civisme, en responsabilité sociale, en éthique professionnelle, en politique de développement intégral et social.

7- Au terme de notre symposium annuel, chacun de nous est appelé à s'engager réellement et résolument pour juguler les différents problèmes qui entravent encore l'essor de nos pays surtout en Afrique francophone. Cet engagement n'est pas exclusif et n'est pas limité aux seuls dirigeants politiques. Il requiert la participation et la responsabilité commune et générale. Pour finir, nous lançons cet appel final :

- **Aux acteurs politiques et dirigeants de nos pays africains, nous demandons un effort particulier pour mettre le principe éthique de la justice sociale et de la promotion du bien commun au sommet des priorités étatiques. En ce sens, la refonte du système éducatif doit être à l'ordre du jour.**

- **Aux acteurs en charge de la vie économique de même que les partenaires publics et privés, nous demandons vigoureusement d'arrimer toutes leurs initiatives avec le service de la dignité de la**

personne humaine.

- **Aux acteurs nationaux et à chaque citoyen, nous recommandons vivement un engagement renouvelé et un sens de responsabilité individuelle et commune permanente en vue de lutter contre soi-même et les privilèges assassins de l'intérêt général.**

Nous le pensons et le certifions, nos efforts d'aujourd'hui en faveur du bien-être de tout l'homme et de tout homme, nos luttes en faveur de la promotion du développement humain intégral qui allie performance économique et réalité concrète et puis respect de la dignité humaine, constituent l'espoir que nous donnons aux générations à venir. Car, « On peut légitimement penser que l'avenir est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer » *Gaudium et Spes* n°31, §3.

Je vous remercie de votre attention !

Donné au Chant d'Oiseau ce 14 novembre 2026



Abbé Arnaud Eric AGUENOUNON
Directeur de l'IAJP/CO